Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 029-212901847-20260715-36_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUENAN

Séance du 9 Juillet 2026

Le neuf juillet deux mil vingt-six, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Maël SAILLOUR, Maire.

Nombre de membres :
Afférents au conseil municipal : 23
En exercice : 23
Qui ont pris part à la délibération : 22

Etaient présents : M. SAILLOUR, M.VILLENEUVE, V. LE BOULCH, A. MARC, J. DEROFF, R. JEZEQUEL, O. MONCUS, F. MARC, J. DUGAL, F. LE DUFF, D. MILIN, J-P. YVEN, M. LE DUFF, O. POISSON, J-M.SEVERE, K. KERNEIS, P. CHATELAIN, C. JAOUEN, M. COMBOT et J-P. CAER

Excusés : E.TANGUY donne procuration à M. SAILLOUR
M-H PETIT donne procuration à J-M. SEVERE
S.DUCRET donne procuration à M.COMBOT
M.VILLENEUVE

Secrétaire de séance : Anne MARC

Date de la convocation : 3 Juillet 2026
Date d'affichage : 3 Juillet 2026

DELIBERATION N°2026-09-07-36 : DESIGNATION DU REPRESENTATION DE LA COMMUNE A FINISTERE INGENIERIE ASSISTANCE (FIA)

Vu l'article L.5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Département, des Communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public chargé d'apporter aux collectivités territoriales et établissements publics intercommunaux du Département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier ;

Vu la délibération du Conseil général en date des 30 et 31 janvier 2014 décidant de la création d'un établissement public administratif dénommé Finistère Ingénierie Assistance et approuvant les statuts de la future structure ;

Vu les stats de l'établissement et les conditions d'adhésion propres à cet établissement public.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Désigne Monsieur Eric TANGUY pour représenter la commune à l'assemblée générale de Finistère Ingénierie Assistance en cas d'absence du Maire.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,
Maël SAILLOUR

MAIRIE DE PLOUENAN 29 (Finistère)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification